

2.2.1

L'appropriation médiatique des savoirs critiques. Modèles et paradoxes de la condition épistémique

François PROVENZANO

Université de Liège

Le propos de cet article assumera une allure fragmentaire, hypothétique, erratique sans doute parfois ; je vous demande par avance de m'en excuser : il s'agit de questions auxquelles je me confronte avec une forme de naïveté assumée, sans encore bien identifier l'appareil théorique propre à les saisir, ni le terrain concret et fermement délimité sur lequel elles se situeraient.

Cet article propose un parcours en trois temps autour de la nature critique des savoirs et de leurs formes d'appropriations médiatiques. Le point de départ en sera une approche terminologique et historique du terme « appropriation », en lien avec la théorie benvenistienne de l'énonciation et l'imaginaire politique qui la sous-tend. Dans un second temps, à partir de cet arrière-plan à la fois théorique et politique de l'appropriation, je porterai mon attention sur la question de l'appropriation des savoirs, en considérant, notamment à partir du travail de Stéphane Legrand et Guillaume Sibertin-Blanc (2009), que l'appropriabilité constitue la condition fondatrice, très matérielle, de la nature épistémique et critique d'un discours. J'en viendrai enfin à la manière dont cette appropriabilité est elle-même construite et conditionnée par la circulation médiatique des discours de savoir. Ce parcours – surtout son troisième temps – sera mené sur le fond d'une séquence historique particulière, à laquelle correspond un régime d'appropriabilité des savoirs en Humanités : les années 1960 françaises et les dispositifs médiatiques qu'elles expérimentent autour des savoirs critiques. Pour ces deuxième et troisième temps, mon propos s'articulera à un projet de recherche collectif que nous menons avec une équipe liégeoise autour de la genèse et de l'actualité des Humanités critiques, et plus particulièrement du rôle des revues intellectuelles dans la séquence 1945-1980¹.

1. Projet « ARC-GENACH », Université de Liège, Grégory Cormann et François Provenzano (co-dir.), 2015-2019.

1. L'appropriation : du politique dans l'énonciation ²

Rappelons le passage célèbre de l'article « L'appareil formel de l'énonciation », où Benveniste définit la notion d'énonciation en ces termes :

En tant que réalisation individuelle, l'énonciation peut se définir, par rapport à la langue, comme un procès d'*appropriation*. Le locuteur s'approprie l'appareil formel de la langue et il énonce sa position de locuteur par des indices spécifiques, d'une part, et au moyen de procédés accessoires, de l'autre. (Benveniste [1970a] 1974 : 82 ; c'est Benveniste qui souligne)

Mon hypothèse est de lire cette définition à l'envers, c'est-à-dire de considérer que l'énonciation aide à comprendre ce qu'est un procès d'appropriation : avec le concept d'*énonciation*, Benveniste aurait ainsi donné une traduction, dans la terminologie linguistique, du concept d'*appropriation*, dont les résonnances politiques étaient fortes dans le discours social au tournant des années 1960 et 1970.

Pour s'en convaincre, on peut noter que c'est précisément ce terme *appropriation* que soulignera Roland Barthes dans son commentaire enthousiaste de Benveniste :

L'énonciation n'est pas l'énoncé, bien sûr ; et elle n'est pas non plus (proposition plus subtile et plus révolutionnaire) la simple présence de la subjectivité dans le discours ; elle est l'acte, renouvelé, par lequel le locuteur prend possession de la langue (se l'approprie, dit justement Benveniste) [...]. (Barthes [1974] 1984 : 194-195)

Par sa parenthèse finale, Barthes fait du verbe *s'approprier* une notion, c'est-à-dire un terme ajusté à ce que l'énonciation peut donner à comprendre des rapports entre l'individu et les structures sociales.

Chez Benveniste lui-même, dans des interventions plus informelles comme par exemple l'entretien donné à la revue les *Lettres françaises*, on observe une nette insistance du terme *appropriation*, dont le linguiste souligne avec emphase l'importance de l'enjeu :

L'appropriation du langage à l'homme, c'est l'appropriation du langage à l'ensemble des données qu'il est censé traduire, l'appropriation de la langue à toutes les conquêtes intellectuelles que le maniement de la langue permet. C'est là quelque chose de fondamental : le processus dynamique de la langue, qui permet d'inventer de nouveaux concepts et par conséquent de refaire la langue, sur elle-même en quelque sorte. Eh bien ! tout cela c'est le domaine du « sens ». [...] La sémantique, c'est le « sens » résultant de l'enchaînement, de l'appropriation à la circonstance et de l'adaptation des différents signes entre eux. Ça c'est absolument imprévisible. C'est l'ouverture vers le monde. (Benveniste [1968] 1974 : 21)

2. Cette section reprend et prolonge une analyse parue dans Provenzano 2014.

Deux choses sont à noter ici. D'une part on voit clairement s'indexer la topique de l'appropriation sur celle du savoir (« toutes les conquêtes intellectuelles », « inventer de nouveaux concepts ») : l'appropriation apparaît comme la condition de la pratique épistémique, et de la dynamique qu'elle introduit dans le système même de la langue. D'autre part on observe un glissement terminologique qui tend à faire se recouvrir « appropriation » et « appropriabilité », c'est-à-dire à fusionner les deux grandes acceptions que le *Trésor de la langue française* reconnaît au terme *appropriation*, en distinguant des sens où « l'idée dominante est celle d'adaptation », et des sens où « l'idée dominante est celle de propriété » ; en effet, la suite de syntagmes « [l']appropriation du langage à l'homme », « l'appropriation de la langue à toutes les conquêtes intellectuelles », « l'appropriation à la circonstance » montre bien qu'il ne s'agit pas seulement de comprendre que l'homme s'approprie le langage, fait du langage sa propriété, mais que le langage est approprié, c'est-à-dire adapté, ajusté à la variété, à la pluralité et à l'imprévisibilité des expériences humaines en société.

Mettre en équivalence l'énonciation et l'appropriation ne revient donc pas à renforcer la singularité du locuteur – ce que peut laisser penser la définition de « L'appareil formel de l'énonciation » (dans sa version en article publié) qui insiste sur « le locuteur » –, mais bien à dépasser l'opposition entre l'individu et la société³, pour viser le niveau des communautés socialement qualifiées : les classes sociales, et leurs expériences propres du monde. Cette résonance sociopolitique du terme *appropriation* est à lire également dans l'article « Structure de la langue et structure de la société » :

l'homme se situe et s'inclut par rapport à la société et à la nature et il se situe nécessairement dans une classe, que ce soit une classe d'autorité ou une classe de production. La langue en effet est considérée ici en tant que pratique humaine, elle révèle l'usage particulier que les groupes ou classes d'hommes font de la langue et les différenciations qui en résultent à l'intérieur de la langue commune.

Je pourrais décrire ce phénomène comme une appropriation par des groupes ou des classes de l'appareil de dénotation qui est commun à tous. Chaque classe sociale s'approprie des termes généraux, leur attribue des références spécifiques et les adapte ainsi à sa propre sphère d'intérêt [...]. (Benveniste [1970b] 1974 : 99-100)

« Classe », « appropriation », « appareil », « intérêt » : on reconnaît là une constellation terminologique qui renvoie assez clairement à une lecture marxiste, matérialiste, des rapports sociaux, auxquels participe le langage « en tant que pratique humaine ». Selon cette lecture, les conditions de l'appropriation comptent autant que ses effets, et si la

3. Voir Milner ([2002] 2008 : 128-129) ; Dessons (2006 : 107) ; Michon (2010 : 113).

théorie de l'énonciation est devenue si centrale dans la réflexion de Benveniste, c'est peut-être parce qu'elle permettait de mettre en lumière ce qui, dans le système de la langue, en faisait un bien appropriable, et même plus particulièrement indéfiniment appropriable.

Cette lecture politique de l'énonciation trouve une traduction historique assez évidente dans le militantisme de Mai 68 (contemporain du travail de Benveniste), dont plusieurs affiches peuvent être lues comme des formes d'appropriation des codes et des supports de la communication publique, à des fins d'émancipation collective. Plus particulièrement, la pratique de l'affichage sauvage vient contrer l'assignation identitaire voulue par la parole du pouvoir, à la faveur de dispositifs qui favorisent au contraire la connivence énonciative, la co-énonciation, la ré-énonciation. C'est par cette chaîne de reprises ouverte et indéfinie des formes signifiantes que la communauté militante se fantasme en sujet politique, qui échappe à toute typification singularisante, à toute identification sociale claire, mais tend plutôt à se résoudre tout entière dans son geste énonciatif lui-même, dans l'appropriation subversive et hautement incarnée, des formes d'expression dans l'espace public⁴.

Arrivés à ce point, la question devient : peut-on faire fonctionner cette définition de l'appropriation dans le champ plus spécifique des discours de savoir ? Autrement dit : dans quelle mesure les savoirs, à la manière de la langue comme système énonçable, ou à la manière des formes iconiques utilisées dans l'affichage militant, peuvent assumer une fonction émancipatrice, critique, voire subversive, par le dispositif énonciatif qui les met en scène, et par les formes d'appropriation sur lesquelles il repose et qu'inséparablement, et indéfiniment, il invite à reproduire ?

2. De l'appropriabilité des savoirs critiques en Humanités

Cette question trouve une acuité particulière dans le champ des savoirs qu'on regroupe sous l'étiquette « Humanités » (lettres, arts, philosophie). En effet, particulièrement ces dernières années, un débat très large s'est imposé à propos des fonctions et des finalités de ces savoirs, ou, pour le dire en *novlangue*, sur le type d'« impact sociétal » dont ces savoirs seraient porteurs.

Dans ce débat, il semble qu'on ait affaire à une alternative, que résumant assez bien Stéphane Legrand et Guillaume Sibertin-Blanc (2009) dans leur *Esquisse d'une contribution à la critique de l'économie des savoirs* (titre qui, dit en passant et pour anticiper sur la suite, pastiche lui-même explicitement la rhétorique du matérialisme dialectic-

4. Pour des développements et des illustrations de cette hypothèse de travail, voir Provenzano 2015.

tique marxiste, duquel il se réclame pourtant dans le même mouvement) : soit les Humanités sont défendues pour la valeur qu'elles auraient « en elles-mêmes », indépendamment de tout usage social (économique ou politique) et en se rendant irréductibles aux biens matériels ; soit les Humanités sont vendues comme valeur d'échange, comme marchandise « monnayable sur un marché paramétrable par les variables d'offre, de demande, de coûts d'investissement et d'opportunité, de rentabilité » (*ibid.* : 22).

L'hypothèse soutenue par Legrand et Sibertin-Blanc, dans la foulée de Michel Foucault, consiste alors à sortir de cette alternative, en considérant que le champ du savoir lui-même doit se comprendre « *selon les déterminations générales du concept d'économie* » (*ibid.* : 25), c'est-à-dire qu'il est le lieu de « *procès de savoirs* » (et non de *progrès*), dont les différents « moments » (production, circulation, consommation) dépendent de conditions très matérielles (d'accès aux sources, d'accès aux lieux de publication ou de circulation internationale des idées, de modalités éditoriales et médiatiques de lecture, etc.).

Cette modélisation économique est orientée en défense d'une thèse de politique de la connaissance : la critique d'une « consommation improductive » des savoirs, au profit d'une économie des savoirs qui permettrait de « *subsumer réellement* tous les agents qui y prennent part, producteurs immédiats, diffuseurs, consommateurs » (*ibid.* : 45) – ce que les auteurs nomment des « Appareils Théoriques de Groupe » (ATG) :

Comme fonction d'un procès productif, un ATG *inclut nécessairement plusieurs variables* – production productive (ce qu'on fait est utilisable), circulation et diffusion productives (ce qui est communiqué est injectable dans de nouveaux actes de recherche), appropriation productive (la « consommation » de savoir, sous quelque forme que ce soit, relance elle-même la production et la circulation productive. (*ibid.* : 50)

C'est par ce mode de fonctionnement qu'un ATG assume nécessairement une fonction critique, c'est-à-dire « compromet le partage établi, dans un contexte social et idéologique déterminé, entre le politique et le non-politique » (*ibid.* : 54). Si les savoirs peuvent être critiques, c'est précisément parce qu'ils réfléchissent leurs conditions mêmes de production et de consommation, et la signification politique qui leur est a priori attachée, ou au contraire refusée. Cette réflexivité critique passe en premier lieu par une « *stratégie d'historicisation généralisée* » (*ibid.* : 62), qui rétablit la nature processuelle des savoirs, qui explicite la temporalité longue et ouverte, en même temps que les formes de contingence historique dans lesquelles s'inscrivent nécessairement leurs production-circulation-consommation.

Faire cela, c'est introduire un écart dans le rapport qu'on a au savoir, aux autres, et au monde en général ; c'est introduire un bougé dans l'expérience, prendre acte de ce que cette expérience est transformatrice, se situe sur un sol instable, pris entre des coordonnées spatio-temporelles et subjectives différées. « Déprise de soi » : voilà le terme par lequel Foucault, repris par les auteurs, définit cette fonction historique-critique des savoirs comme transformateurs de l'expérience, et qu'il oppose à la « fonction politico-judiciaire » des savoirs. Tandis que la première consiste en un travail de dé-subjectivation, à la fois du producteur et du consommateur des savoirs, la seconde est « l'organisation des subjectivations comme blocage de la production théorique » (*ibid.* : 83). Legrand et Sibertin-Blanc voient notamment la trace de cette fonction politico-judiciaire dans le symptôme suivant :

une inflation massive des « sujets d'énonciation », c'est-à-dire de l'individu locuteur *en tant qu'il se marque dans son discours comme en étant la cause et l'auteur*, et tendanciellement, en tant qu'il ne fait plus rien de l'ensemble de son propos que la simple marque (indice « sui-référentiel » comme on dit) de sa position (comme forme vide) de sujet-cause, sujet-auteur, autorisé de pleine autorité par le seul fait de cette position même. (*ibid.* : 86)

Corollairement, cette production improductive informe la consommation, qui place le lecteur dans la position de se demander, par exemple, « ce livre fait-il partir du type de livre que *moi* je lis ? » (*ibid.* : 88).

En synthèse donc, on trouve dans le modèle de la condition épistémique dessiné par Legrand et Sibertin-Blanc un même mode d'articulation entre « énonciation » et « appropriation » que ce que nous avons pointé chez Benveniste, mais explicitement inscrit, ici, dans une opposition politique entre une fonction critique et une fonction judiciaire des savoirs. Ce qui rend les connaissances potentiellement transformatrices d'un rapport à soi, aux autres et au monde, c'est qu'elles sont prises dans des procès de production-consommation dont elles portent la trace et dont elles assument l'imperfection, c'est-à-dire l'indétermination, la contingence, l'ouverture à des usages possibles. Contre une assignation judiciaire des places par rapport au savoir, et par là un renforcement des subjectivités données comme naturelles, l'appropriation est à la fois la condition (productive) et l'effet (producteur) d'un rapport au savoir vécu sur le mode de l'expérience historique, collective et transformatrice. La fonction critique des savoirs repose ainsi sur le postulat que producteurs et consommateurs se situent dans une même communauté d'intérêts, qui transforme les partages institutionnels établis (entre ce qui a une dignité politique et ce qui n'en a pas, entre des « savants » et des « non-savants »), et qui favorise l'appropriation non pas comme une captation subjective, mais comme le vecteur, le relais

indéfini, d'usages épistémiques ultérieurs, eux-mêmes transformateurs des objets comme des sujets de connaissance.

L'exemple que Legrand et Sibertin-Blanc reprennent à Foucault, pour marquer ce partage entre fonction critique et fonction judiciaire, est celui des revues. Dans un entretien donné en 1985 au *Nouvel Observateur*, Foucault évoque en effet le travail critique de Barthes ou Blanchot dans les revues des années 1950 ; ce sont ces conditions éditoriales et médiatiques très particulières offertes par la revue que j'aimerais maintenant évoquer, en écho à un projet collectif qui porte sur ce type de publications dans la séquence 1945-1980.

3. Formes médiatiques de l'appropriation épistémique

Dans le cadre de ce projet⁵, notre hypothèse générale est que la forme « revue » – entendue au sens large et multiple de « publication périodique », couvrant un spectre allant des *Temps modernes* au *Nouvel Observateur* – a constitué, dans cette séquence et dans le champ des Humanités, le lieu et le moyen de mise en question et de construction de la fonction critique des savoirs. Les revues permettent en effet de se situer au croisement d'une série de partages qu'elles contribuent à brouiller et à remettre en question : le partage entre les disciplines, le partage entre les langues, le partage entre le champ universitaire ou scientifique et l'espace public, ou entre le savant et le profane, le partage entre un régime d'écriture et de mise en forme académique et un régime artistique, et entre ces deux régimes et un régime journalistique. En ce sens, les revues ne constituent pas de simples formats d'accueil et de publication des savoirs, mais de véritables outils originaux de construction, de circulation et d'utilisation des savoirs, et partant, simultanément, de leur mise en débat et en réflexion. Pour le dire autrement, les revues offriraient les conditions énonciatives d'une appropriation épistémique : appropriées à l'historicisation du rapport au savoir, et appropriables par des subjectivités en transformation, car elles-mêmes engagées dans des procès de production-consommation de savoirs.

Parmi les clés d'entrée dans une telle problématique, on peut distinguer, premièrement, les formes selon lesquelles les revues dites « intellectuelles » inscrivent dans leur champ de réflexion les événements qui font l'actualité générale. À cet égard, on pense tout particulièrement à l'essaimage de la forme du reportage, ou de l'entretien, dans différents champs (journalistique bien sûr, mais aussi littéraire, philosophique, cinématographique, etc.) et sous différentes modalités (écrites, audiovisuelles, etc.).

5. Voir *supra*, note 1.

Deuxièmement, on peut aussi envisager la manière dont les revues ont institué des procédures collectives de fonctionnement, à la fois du point de vue de la production et du point de vue de la réception. On pourra ainsi construire une typologie des communautés intellectuelles dont les revues ont été porteuses.

Troisièmement, on peut s'intéresser à la façon dont les revues ont intégré dans leur élaboration même le problème de leur réception, constituant ainsi un champ d'expérimentation des formes d'écritures et de mises en scène des savoirs qui explique, pour une part, la porosité entre la sphère scientifique et la sphère de la création.

Chacune de ces pistes d'analyse pourrait être éprouvée sur des fragments de corpus puisés à la période évoquée, parmi lesquels on peut citer :

- (1) les *Mythologies* publiées par Roland Barthes entre 1954 et 1956 initialement en feuilleton dans *Les Lettres nouvelles*, *France-Observateur*, et *Esprit* ;
- (2) la création, en 1956, de la revue *Arguments* (avec le même Barthes, mais aussi Edgar Morin et Kostas Axelos), qui s'annonce non pas comme une revue mais comme un « bulletin de recherches, de discussions et de mises au point », où abondent les réponses d'un rédacteur à l'autre, et où l'autocritique radicale a tout simplement conduit très naturellement la revue à s'auto-saborder, puisqu'elle cesse de paraître en 1962, après seulement 6 années d'activité ;
- (3) la création, en 1961 autour de Georges Friedmann, de la revue *Communications*, qui présente, du moins dans ses premiers numéros, aux côtés des articles traditionnels, des rubriques au format plus expérimental, comme « Memento » qui s'annonce ainsi :

Les rédacteurs de *Communications* entreprennent de noter ici les principaux événements de l'année écoulée, non certes en fonction de leur importance objective (cela se verra assez), mais seulement pour autant qu'ils ont intéressé les communications de masse de quelque façon notable. Nous souhaiterions que ce « Memento » permette à de futurs chercheurs de retrouver facilement des matériaux intéressants, d'ordinaire subtilisés au profit de la grande histoire : c'est en somme une gazette « mythologique » de l'année qui s'ébauche ici. (Barthes *et al.* 1961 : 231)
- (4) enfin la publication, à partir de la fin 1967 dans le magazine *L'Express*, d'une série de longs entretiens, parmi lesquels une série consacrée aux « théoriciens », et où l'on trouve notamment (encore) Roland Barthes, Georges Friedmann, Claude Lévi-Strauss, André Martinet, Marshall McLuhan, Herbert Marcuse ou Jean Piaget.

Que désigne cette série de matériaux – au-delà du fait qu'on y trouve Roland Barthes comme fil conducteur (le même qui, en 1974, lisait avec

étonnement que Benveniste définissait l'énonciation comme une appropriation) ? Il ne s'agit certes pas de dire qu'ils sont conçus sur le même moule, ni qu'ils assument au même degré une même fonction critique, mais plutôt de suggérer qu'ils reposent sur l'expérimentation d'un dispositif énonciatif approprié à la circulation épistémique qu'ils entendent favoriser.

Comment caractériser ce dispositif ?

D'abord par la sérialité, qui est plus que la périodicité : il s'agit de rendre reconnaissable un format récurrent, et de rendre cette récurrence signifiante, porteuse d'attentes, co-construite par l'ajustement d'un médium, d'un discours et d'une pratique de réception.

De là découle un deuxième trait, qu'on pourrait qualifier d'*embrayage incomplet*. Parce qu'ils s'inscrivent dans des formes médiatiques datables et datées, ces discours rendent explicite la contingence historique dont ils procèdent, voire parfois même le lieu très concret où ils ont été produits (comme dans le cas des entretiens dans *L'Express*, qui sont souvent accompagnés de photographies documentant les circonstances de l'entretien dans les locaux du journal). De même, ils assument une forme de subjectivité dans leur manière de construire des savoirs ; bref, ils portent en eux la trace de leur condition médiatique, c'est-à-dire sont marqués par une réflexivité sur la scène pratique où ils se déploient, et sur les contraintes très matérielles qui la définissent. Cela dit, ces embrayages ne renvoient pas à des sujets de connaissance personnels, singuliers, idiosyncrasiques, clos et définitivement situés ; au contraire, ils renvoient à des processus, plutôt qu'à des entités achevées, à des parcours, plutôt qu'à des lieux, à des temporalités étendues, plutôt qu'à des coordonnées fixes. En sorte que les subjectivités qu'ils produisent sont impersonnelles, c'est-à-dire réitérables, communautariables, extensibles.

Ce mode de dé-subjectivation est encore rendu possible par un troisième trait remarquable, et assez évident, de ces dispositifs : leur polyphonie. Si ces discours de savoir sont imparfaitement embrayés, c'est aussi parce qu'ils se présentent sous la forme d'un agencement de sociolectes. Les voix qu'ils donnent à entendre sont celles de la presse magazine, du discours socialiste-marxiste, du bon sens petit-bourgeois, de la vulgarisation scientifique à des fins de distinction sociale, contre lesquelles, parmi lesquelles, dans le fil desquelles se tisse le discours de savoir, tantôt de manière très ténue, à peine suggérée (comme dans la rubrique « Memento »), tantôt de manière plus affirmée (comme dans les entretiens de *L'Express*). Dans tous les cas, il s'agit de rendre ces discours à une forme d'opacité, de brouillage énonciatif, au final de flottement quant aux contours sémantiques qu'ils assument.

Par contraste (volontiers caricatural), on peut s'interroger sur les formes actuellement encouragées de circulation médiatique des savoirs. L'un des critères aujourd'hui promus pour « l'excellence » d'une recherche veut qu'elle soit immédiatement « appropriable » (notamment via les médias de grande diffusion), c'est-à-dire « mise en récit », « transparente », « visible » et « repérable » sur le fond déjà-là des problématiques collectives. Pour reprendre une opposition travaillée par Pierluigi Basso Fossali (2016), on dira qu'on a affaire dans ce cas, plutôt qu'à des procès d'appropriation, à des stratégies d'« implémentation » :

L'implémentation est *topicalisante*, *préservative* et *résistante*, préoccupée des activations des valeurs patrimonialisées ; la médiatisation est *fuyante*, *diffusive* et *infiltrante*, consacrée à jouer la carte de l'extension de pertinence et de l'interpénétration des domaines sociaux.

[...] l'implémentation n'est que la toute dernière couche de précaution d'une concertation d'énonciations qui cherchent à envelopper les identités culturelles, pour protéger leur économie sémiotique face à l'environnement (la sémiosphère). (Basso Fossali 2016 : 190, 198)

Dans ce même article, Basso Fossali défend, par contraste, une conception de la médiatisation qui rejoint assez bien les considérations développées ici :

Plus que la transmission du patrimoine sémiotique tel quel, la médiatisation nous consigne la face négative de l'appropriation, les informations et les compétences encore manquantes, en signalant qu'il y a encore du « jeu », des marges de manœuvre pour réaliser et stabiliser d'autres couplages entre les systèmes identitaires et la sémiosphère de référence. (Basso Fossali 2016 : 207)

Je dirais pour ma part, dans le cas des discours de savoir, que la médiatisation nous consigne la face *possible* d'une appropriation *critique* de ces savoirs, c'est-à-dire que, contrairement à l'implémentation patrimoniale qui vise à échapper à toute prise historicisante et à renforcer la définition institutionnelle des subjectivités en jeu, la médiatisation des savoirs est le lieu par lequel peut s'éprouver littéralement le frottement, sans cesse relancé, des communautés humaines avec leurs zones d'incertitude. À ce titre, l'appropriation ne peut être telle que si elle ouvre à de nouvelles appropriations, bref que si elle autorise un chaînage d'appropriations (qui peut prendre les formes diverses de l'enchâssement, de la reprise, du déplacement, etc.).

Ce lieu de médiatisations-appropriations en chaîne coïncide de manière cruciale avec ce qui, dans les systèmes sémiotiques, ouvre ces systèmes à l'incomplétude et à la réitération, à savoir les formes énonciatives. Crucial, parce que cela implique d'inscrire les discours de savoir, et leur médiatisation, dans le vaste continuum des pratiques discursives et dans les logiques, sémiotiques, politiques et économiques, qui les organisent.

S'il faut défendre aujourd'hui l'appropriation des savoirs des Humanités (c'est-à-dire, le fait qu'il s'agit de savoirs appropriés et appropriables), ce n'est pas en les préservant d'une médiatisation qui serait menaçante pour leur nature même, mais au contraire en (ré)inventant des conditions matérielles de médiatisation appropriées au travail qu'est la recherche scientifique, c'est-à-dire aux temporalités longues et non linéaires, et aux subjectivités plurielles, réitérables, qu'elle met à l'œuvre.

Ouvrages cités

- BARTHES Roland, [1974] 1984, « Pourquoi j'aime Benveniste II », dans *Le Bruissement de la langue, Essais critiques*, t. 4, Paris, Seuil, p. 194-196.
- BARTHES Roland, BREMOND Claude, FRERE Claude, GARRIGUES Colette, MORIN Edgar et MORIN Violette, 1961, « Mémento », *Communications*, n° 1, p. 231-236.
- BASSO FOSSALI Pierluigi, 2016, « Le poids éthéré de la médiatisation. De la matérialité diaphane du média à son investissement comme environnement », dans D. Bertrand, M. Colas-Blaise, I. Darrault-Harris et V. Estay-Stange (dir.), *Sens et médiation, Actes du congrès de l'Association française de Sémiotique* [en ligne], Paris, AFS Éditions, p. 186-208.
- BENVENISTE Émile, 1970a, « L'appareil formel de l'énonciation », *Langages*, n° 17, *L'énonciation*, p. 12-18 ; repris dans *Problèmes de linguistique générale 2*, Paris, Gallimard, 1974, p. 79-88.
- BENVENISTE Émile, 1968, « Structuralisme et Linguistique », un entretien de P. Daix avec É. Benveniste, *Les Lettres françaises*, n° 1242 ; repris dans *Problèmes de linguistique générale 2*, Paris, Gallimard, 1974, p. 11-28.
- BENVENISTE Émile, 1970b, « Structure de la langue et structure de la société », dans *Linguaggi nella società e nella tecnica*, Milano, Edizioni di Comunità, p. 17-28 ; repris dans *Problèmes de linguistique générale 2*, Paris, Gallimard, 1974, p. 91-102.
- BENVENISTE Émile, 1974, *Problèmes de linguistique générale 2*, Paris, Gallimard.
- DESSONS Gérard, 2006, *Émile Benveniste, l'invention du discours*, Paris, In Press.
- LEGRAND Stéphane et SIBERTIN-BLANC Guillaume, 2009, *Esquisse d'une contribution à la critique de l'économie des savoirs*, Reims, Le Clou dans le fer.
- MICHON Pascal, 2010, *Fragments d'inconnu. Pour une histoire du sujet*, Paris, Éditions du Cerf.
- MILNER Jean-Claude, [2002] 2008, *Le Périphe structural, Figures et paradigmes*, Lagrasse, Verdier.
- PROVENZANO François, 2014, « L'imaginaire politique de la théorie de l'énonciation », *Langage et Société*, n° 147, p. 133-150.
- PROVENZANO François, 2015, « *Tel Quel* à la rue : subjectivation et argumentation dans le discours théorique et dans l'affiche militante de Mai 68 », dans E. Orkibi (dir.), *Argumentation et analyse du discours* [en ligne], n° 14, *Le(s) discours de l'action collective*.